



GARAGE CHEVALLEREAU

Zi de Verdale - EXIREUIL
 79400-SAINT MAIXENT L'ECOLE
 t: 05 49 06 52 46 - Fax: 05 49 05 77 25
 CARL au capital de 7622,45 euros
 SIRET : 38936252600011
 RCS Niort - B 389 362 526
 TVA FR 1038936252600011
 Code APE : 502Z



GAGF

100. rue de la Gare
CS 40019

79185 CHAURAY CEDEX

Page 1

Estimation N°20200609 du 09/06/2020

Code client : GAGF001

Marque : CITROEN Modèle : JUMPY Version :
 Genre : CTTE Energie : -- Puissance : 3 N° de série : VF7XSRHKHBZ027114
 Immat : BR-965-BB Date PMC : 05/07/2011 Kilométrage : 199 250 Couleur :

Référence	Désignation	Qté	PU Brut	Rem.	PU Net	Montant	T
DA	Estimation des travaux avant démontage						1
	Suite au refus du contrôle technique						1
	Dépose des roues ARD et ARG						1
	Dépose des roues AVT et AVG						1
	Contrôle et échange des plaquettes de frein ARD et ARG						1
	Contrôle et échange des bras de suspension AVD et AVG						1
	Contrôle et échange des soufflets de transmission AVD et AVG côté roue						1
	Contrôle et échange du feu ARG avec platine						1
M1	Mécanique 1	11,50	45,00		45,00	517,50	1
TA	*Contrôle et réglage des géométries	1,00	56,23		56,23	56,23	1
DIST.P	Changement du kit de distribution						1
	Dépose des carters de distribution						1
	Echange du kit de distribution						1
	Echange de la pompe à eau						1
	Echange du kit de courroie d'accessoire						1
	Remplissage et purge du circuit de						1
	Refroidissement						1
	Mise en marche et contrôle						1
M2	Mécanique 2	3,50	52,00		52,00	182,00	1
PF	Pièces fournies :						1
PN	Jeu de plaquettes de frein ARD et ARG	1,00	87,19		87,19	87,19	1
PN	Feu ARG avec platine	1,00	144,50		144,50	144,50	1

En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.

En vertu des articles L441-3 et L441-6 du code de commerce, en cas de retard de paiement, d'une part, une pénalité de retard de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur sera appliquée au prorata temporis (article 3 de la loi 92 du 31/12/92); et d'autre part, une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 Euros sera due au titre des frais de recouvrement. Le fournisseur se réserve le droit de demander à l'acheteur, une indemnisation complémentaire si les frais de



GARAGE CHEVALLEREAU

Zi de Verdale - EXIREUIL
 79400-SAINT MAIXENT L'ECOLE
 t: 05 49 06 52 46 - Fax: 05 49 05 77 25
 SARL au capital de 7622,45 euros
 SIRET : 38936252600011
 RCS Niort - B 389 362 526
 TVA FR 1038936252600011
 Code APE : 502Z



GAGF

100. rue de la Gare
CS 40019

79185 CHAURAY CEDEX

Page 2

Estimation N°20200609 du 09/06/2020

Code client : GAGF001

Marque : CITROEN Modèle : JUMPY Version :
 Genre : CTTE Energie : -- Puissance : 3 N° de série : VF7XSRHKHBZ027114
 Immat : BR-965-BB Date PMC : 05/07/2011 Kilométrage : 199 250 Couleur :

Référence	Désignation	Qté	PU Brut	Rem.	PU Net	Montant	T
PN	Bras de suspension AVD et AVG	2,00	204,18		204,18	408,36	1
PN	Soufflet de transmission AVD et AVG côté roue	2,00	23,60		23,60	47,20	1
PN	Kit de courroie d'accessoire	1,00	98,04		98,04	98,04	1
PN	Kit de distribution+ pompe à eau	1,00	211,35		211,35	211,35	1
LCR	Liquide refroidissement "permanent -35"	6,00	2,00		2,00	12,00	1

Facturation Main d'Oeuvre			
	Nb Hrs	Taux Hor.	Montant
Mécanique			
M1	11,50	45,00	517,50
M2	3,50	52,00	182,00

Ingredients			
	Nb Hrs	Taux Hor.	Montant
Ing			
Total Forfait			
Total MO			755,73
Petites Fournitures			
Total PIECES			1 008,64

Taux	Montant H.T.	Montant TVA
20 %	1 764,37	352,87
TOTAL	1 764,37	352,87
Net à payer :		2 117,24 €

IBAN FR76 1551 9391 0700 0204 7080 186
 BIC CMCIFR2A

Impression du 09/06/2020

En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.
 En vertu des articles L441-3 et L441-6 du code de commerce, en cas de retard de paiement, d'une part, une pénalité de retard de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur sera appliquée au prorata temporis (article 3 de la loi 92 du 31/12/92); et d'autre part, une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 Euros sera due au titre des frais de recouvrement. Le fournisseur se réserve le droit de demander à l'acheteur, une indemnisation complémentaire si les frais de